

Objectifs :

- Maîtriser les différentes possibilités qu'offre la clause bénéficiaire permet d'apporter un conseil, créateur de valeur pour le client en s'adaptant parfaitement à ses enjeux de transmission
- Maîtriser la clause bénéficiaire des contrats d'assurance vie. Savoir rédiger des clauses adaptées.

Public concerné :

Ce parcours de formation est principalement destiné aux professionnels de la banque, de l'assurance de la gestion de patrimoine ou aux agents et mandataires d'assurances désireux de satisfaire à leurs obligations de formation continue de 15 heures par an

Niveau* :

Initiation

Prérequis :

Aucun

Modalité :

Elearning

Délais et modalités d'accès

- Accès au module de formation en ligne sur la plateforme d'apprentissage [sumatrabyAF2A](#) 24h après règlement
- Formation disponible 7jours/7, 24h/24 via une connexion Internet haut débit, pendant toute la durée de mise à disposition prévue

Méthode pédagogique

- Formation dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement
- Documentation téléchargeable

Moyens d'évaluation :

- Questionnaire initial d'évaluation des besoins du stagiaire
- Évaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Évaluation de la satisfaction à chaud
- Évaluation de la satisfaction à froid



La formation valide 7 heures avec une possibilité d'accès au cours durant 6 mois

*Ne correspond pas à un niveau de difficulté mais à un niveau de spécialisation recherché

Accessibilité & handicap

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction des éventuels besoins d'aménagements. Si nécessaire, notre référent handicap fera appel à des partenaires spécialisés. **Notre politique handicap**



Programme :

Partie 1 : Désignation des bénéficiaires : le principe

- Désignation des bénéficiaires : parlons clair
- De l'importance du conseil
- Ce que devrait contenir une désignation bénéficiaire

Partie 2 : Désignation bénéficiaire démembrée

- Démembrement : rappel et exemples
- Démembrement choisi par une clause à options
- Démembrement du bénéfice : le quasi-usufruit

Partie 3 : Possibilité de prévoir le rapport et la réduction en assurance-vie

- Le principe : ni rapport ni réduction
- S'agit-il d'une disposition d'ordre public ?

Encadrement et assistance pédagogique tout au long de la formation ouverte à distance (FOAD).
Vous pouvez nous joindre par email à l'adresse contact@sumatrabyaf2a.com.
Nous vous répondrons sous 72h ouvrées.